BULLETIN D'INSCRIPTION

Séminaire de formation des 13 et 14 décembre 2023 à Yamoussoukro, Institut de Formation Judiciaire (INFJ) A compléter et à renvoyer par mail :

karnaud2003@yahoo.fr / kouassibecket@yahoo.fr

La structure du / des participant (s)	
Dénomination sociale :	
Adresse:	
Contact :	
Responsable de(s) inscription(s):	
Signature et cachet de la structure :	
Le(s) participant(s)	
Nom et Prénom(s):	
Fonction:	
Email:	_
Téléphone :	
&	
Nom et Prénom(s):	
Fonction :	
Email :	-
Téléphone :	
&	
Nom et Prénom(s):	
Fonction:	
Email:	-
Téléphone :	

Mode de règlement*1 :

O 1 participant Membre (100.000FCFA) ** O 1 participant non membre (250.000FCFA) **

O 3 participants non membres (600.000FCFA) **2

1- PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE:

ETUDE MAITRE AFFLOUMOU ARNAUD KASSI Numéro de Compte N° CI059 01016 120337994001 56 ECOBANK

<u>MOTIF DU VIREMENT</u>: Formation en droit OHADA des 13 et 14 décembre 2023 à Yamoussoukro

_

¹ Bien vouloir indiquer le mode de règlement choisi

² Cocher la case correspondante

2- PAIEMENTS EN ESPECES CONTRE REÇU

- Sur le site de la formation, dès la première journée, avant le démarrage des travaux.
- Au cabinet de Me KOUADIO KOUASSI BECKET, Commissaire de Justice à Abidjan, Bureaux sis à Abidjan Cocody face RTI, tel. 07 08 70 39 61 (Numéro OM/WAVE)
- Au cabinet de **Me AFFLOUMOU ARNAUD KASSI**, Commissaire de justice à Grand-Bassam, tél. : +225 07 47 38 77 05 (Numéro OM/WAVE)

3- PAIEMENT ELECTRONIQUE

- Orange Money n°07 08 70 39 61
- Wave Money n°07 08 70 39 61

4- PAIEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE

Chèque libellé au nom de : ETUDE MAITRE AFFLOUMOU ARNAUD KASSI Compte N° CI059 01016 120337994001 56 ECOBANK

Informations complémentaires :

Délai d'inscription : Toute inscription devra être envoyée deux (2) jours au moins avant la date de la formation et ne sera prise en compte qu'à la réception du bulletin d'inscription précisant le mode de règlement choisi.

Annulation de l'inscription: toute demande d'annulation doit être notifiée par email aux organisateurs cinq (5) jours avant le début de la formation. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement moins de cinq (5) jours avant le lancement de la formation.

Contacts:

- Me KOUADIO KOUASSI BECKET, Commissaire de Justice à Abidjan, Bureaux sis à Abidjan Cocody face RTI, tel. 07 08 70 39 61; courriel: kouassibecket@yahoo.fr
- Me AFFLOUMOU ARNAUD KASSI, Commissaire de justice à Grand-Bassam, tél. : +225 07 47 38 77 05 ; courriel ; karnaud2003@yahoo.fr